

Abidjan, le 1^{er} Septembre 2020

Chers parents de l'école primaire,

Je souhaitais prendre le temps de vous communiquer les éléments essentiels pour assurer une bonne rentrée 2020.

Vous trouverez donc ci-dessous un complément d'informations à la newsletter du proviseur.

1) Journée continue:

Afin de nous adapter facilement à tout changement de mode d'enseignement qui pourrait survenir en cours d'année, <u>L'ENSEMBLE DU PRIMAIRE PASSE A LA JOURNEE CONTINUE</u>.

2) Le planning de rentrée :

- Le mercredi 02/09 : rentrée des CM1 et CM2
- Le jeudi 03/09 : rentrée de CP / CE1 / CE2 Les CM1 et CM2 ont cours
- Le vendredi 04/09 : rentrée des élèves de maternelle (de la TPS à la GS) Les élèves de l'élémentaire (du CP au CM2 ont cours)

3) <u>L'accompagnement des enfants en classe :</u>

1 seul parent pourra accompagner son enfant en classe. Toutes les rentrées se feront par le portail de la maternelle : ouverture à 7h00.

Le mercredi 03 septembre, les CM1 et CM2 sortiront par ce même portail à 12h45, ce sera la seule fois. Les listes des classes seront affichées à une certaine distance les unes des autres dans la cour de la maternelle afin de limiter les regroupements trop importants.

4) Entrées et sorties des élèves :

Elémentaire :

Sauf le jour de la rentrée, les élèves entrent seuls par l'entrée principale et sont récupérés à la fontaine.

Maternelle:

Les parents accompagnent leur enfant devant la classe mais ne sont pas autorisés à y entrer.

5) Les fournitures scolaires :

Toutes les fournitures scolaires doivent être apportées le jour de la rentrée. Je vous rappelle que tout le matériel doit être étiqueté, les manuels et albums couverts.



6) Restauration et Transport scolaire:

Pour cette rentrée, il n'y a <u>pas de cantine pour les élèves du Primaire</u>, sauf pour ceux inscrits au transport scolaire.

Pour l'instant, nous sommes obligés de laisser la place au secondaire.

Dans un deuxième temps, courant septembre, nous étudierons la faisabilité de la mise en place des APS (Activités Péri Scolaires), et donc de la cantine du Primaire réservée aux seuls élèves inscrits aux APS

7) Récréations:

Vos enfants auront classe tous les jours de 7h30 à 12h45.

Ils bénéficieront de 2 récréations toutes décalées et par niveau afin de diminuer le nombre d'élèves dans la cour.

8) Le goûter:

Chaque enfant pourra apporter 2 goûters (1 pour chaque récréation).

Merci de prévoir des aliments sains non sensibles à la chaleur (fruits, compotes, biscuits, barres céréales...)

9) <u>L'eau</u>:

Chaque enfant doit avoir une, voire 2 gourdes d'eau, car toutes les fontaines d'eau sont neutralisées.

10) AVS:

Les AVS (Auxiliaires de Vie Scolaire) sont autorisés à accompagner leur élève dès le jour de la rentrée. Ils devront se formaliser au protocole sanitaire.

Bonne rentrée à tous!

M. LESERT, Directeur du Primaire

